

Déménager / emménager

Changez d'adresse, réservez votre stationnement et recevez votre kit de bienvenue : la ville de Meudon vous accompagne pour un emménagement serein.

Publié le 23/04/2024 – Mis à jour le 29/01/2025

Emménager dans une nouvelle commune constitue une étape importante dans la vie. Près de 3 000 nouveaux Meudonnais sont accueillis par la Ville chaque année.

Changement d'adresse

Un service gratuit et facultatif vous permet de déclarer, aux organismes de votre choix (impôts, assurance maladie, allocations familiales, assurance chômage), votre changement d'adresse en une seule fois.

Nouvel arrivant ? N'oubliez pas de demander votre [kit de bienvenue](#) !

Réservation d'emplacements de stationnement

Réserver des places de stationnement en ligne pour déménager ! La Ville de Meudon vous propose de réserver des places de stationnement pour faciliter votre arrivée sur Meudon ou votre départ de Meudon.

Vous pouvez réserver des places pour un camion de déménagement et pour un monte-meubles. Ce service est payant et nécessite une réservation au moins **15 jours** à l'avance.

Information de contact



Ville de **Meudon**

Hôtel de Ville

Horaires : Lundi, mardi,

mercredi, vendredi

8h30-12h et 13h30-17h30

Jeudi et samedi

8h30-12h

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe

Horaires : Lundi, mardi,

mercredi, vendredi

9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél. : 01 41 28 19 40